

## Famille

### INFORMATIONS

#### PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires et collaborateurs expérimentés pratiquant le droit de la famille

#### NIVEAU :

Pratique courante

#### DATES :

03 juillet 2026

#### DURÉE :

1 jour(s) (7,0 heures)

#### FORMAT :

Présentiel

#### PRÉREQUIS :

- Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances

#### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

#### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

## Université Départementale de la Charente - ANGOULEME - 03/07/2026

### Univ-AT08-Les libéralités : comparaison, conseils et rédaction

#### OBJECTIFS :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les libéralités appropriées en fonction des situations patrimoniales et familiales
- Conseiller au mieux les clients dans le choix des libéralités à consentir
- Insérer les clauses adéquates dans les actes constitutifs de libéralités
- Anticiper les conséquences liquidatives attachées aux différentes libéralités

#### FORMATEURS



Monsieur David EPAILLY

#### CONTENU :

##### DONATIONS ET DONATIONS-PARTAGES

- Donations en avance de part/hors part/donations-partages
- Intérêts de recourir aux unes ou aux autres en fonction des objectifs recherchés
- Incidences sur le règlement de la succession
- Étude de certaines clauses (modalités de rapport, retour conventionnel, confusion des reprises et récompenses, charges, réserve d'usufruit ou de quasi-usufruit...)

##### LIBÉRALITÉS ENTRE ÉPOUX

- L'objet de la donation entre époux
- Précautions rédactionnelles : "réduction automatique ou facultative"
- Le sort des donations entre époux en cas de divorce
- Donation entre époux ou legs entre époux : les enjeux

##### TESTAMENTS ET TESTAMENTS-PARTAGES

- Problèmes d'interprétation et de qualification
- Legs de quotité disponible
- Legs de biens communs ou indivis

##### LIBÉRALITÉS ATYPIQUES ET « OUTILS NOUVEAUX »

- Donations-partages transgénérationnelles
- Donation-partage portant sur une entreprise avec participation d'un tiers
- Libéralités graduelles et résiduelles
- Renonciation anticipée à exercer l'action en réduction
- Cantonement